

A.P.R.

Société Anonyme au capital de 250.000 Francs
 Siège social : 13 bis rue Boschot
 94120 FONTENAY SOUS BOIS
 RCS CRETEIL B 378 681 878

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 MAI 1993

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Christian LAGIEWKA vient à expiration ce jour, décide de ne pas le renouveler.

Elle nomme en son remplacement, en qualité de nouvel administrateur, Madame Andrée TOURTEAU, née le 18 Février 1927 à PARIS (10ème arrdt), de nationalité française, demeurant à THOURY FEROTTES (77156), 28, rue de Bichereau, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1998..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Andrée TOURTEAU a déclaré accepter le mandat d'administrateur et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

010464

21 SEP. 93

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme

